



DES TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS POUR TOUS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le 1^{er} septembre 2019, les transports scolaires seront gratuits dans toute la région. Cette mesure permettra un gain de pouvoir d'achat conséquent pour les familles des départements de la Nièvre et de l'Yonne qui contribuent financièrement au transport des élèves.



Désormais en charge de la compétence des transports scolaires, les élus de la Région font le choix d'assurer la gratuité des transports scolaires journaliers pour les ayants-droits sur l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté dès le 1^{er} septembre 2019, là où la Région est compétente, excepté dans le Territoire de Belfort*. Cette mesure entraîne un effort financier pour la collectivité, de plus de 5 millions d'euros par an. C'est la traduction concrète de l'engagement pris par Marie-Guite Dufay lors de la campagne électorale de 2015.

Gain de pouvoir d'achat pour les Nivernais et les Icaunais

La gratuité des transports scolaires est donc maintenue pour les départements de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de la Saône-et-Loire. Dès le 1^{er} septembre 2019, elle sera étendue aux territoires de la Nièvre et l'Yonne. Dans la Nièvre, plus de 8 000 élèves et leur famille bénéficieront d'un gain de pouvoir d'achat. Dans l'Yonne, 17 000 élèves et leur famille sont concernés. Cet effort financier important de la Région se doublera de la mise en place d'une qualité de service harmonisée en tenant compte de caractéristiques de territoires

Mobigo devient la marque unique de toutes les mobilités en Bourgogne-Franche-Comté.

« Nous devons balayer tous les sujets, y compris les plus complexes : comment aborder la situation des familles éclatées par exemple ? Nous devons partir du vécu des familles et faciliter leur quotidien. »

Michel Neugnot

comparables et prenant compte des besoins des familles.

Des nouvelles aides en faveur des classes moyennes et populaires

En 2019, la Région choisit d'intensifier son soutien aux classes moyennes et populaires en réformant la tarification sociale des services d'hébergement et de restauration des lycéens pour la rendre plus juste, tout en conservant un service public de qualité et accessible à tous.

Enfin, afin de favoriser la mobilité de tous, les prix pratiqués sur les lignes de cars interurbains sont également réduits depuis le 1^{er} janvier 2019 à une tarification unique de 1,50 € sur l'ensemble du territoire, quelle que soit la distance du trajet.

**Le Territoire de Belfort n'est pas concerné par cette mesure. C'est un syndicat mixte (le SMTIC) qui est en charge des transports scolaires, le transfert de compétence du Département à la Région n'a donc été que financier. Les agglomérations, quant à elles, gèrent elles-mêmes les transports scolaires sur leur périmètre en tant qu'Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).*

UN MÊME SERVICE POUR TOUS LES HABITANTS

3 QUESTIONS À MICHEL NEUGNOT

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGION EN CHARGE DES TRANSPORTS, DES DÉPLACEMENTS ET DES INTERMODALITÉS.



Pourquoi la Région a-t-elle choisi de généraliser à toute la Bourgogne-Franche-Comté la gratuité des transports scolaires dès le 1^{er} septembre 2019 ?

C'était une des promesses électorales. Elle se devait d'être tenue. C'est fait et financé à hauteur de plus de 5 millions d'euros dans le budget 2019. Cela va soulager les familles nivernaises et icaunaises, contraintes de payer le transport scolaire depuis des années. Mais la Région veut tenir aussi ses engagements sur la qualité de service.

Ça sera notre mission dans les mois à venir : définir la qualité de service que l'on doit apporter aux familles. En termes de positionnement des arrêts, de fréquence de passages, de temps de trajets, de gestion de la période méridienne, de la présence d'accompagnateurs... Nous devons balayer tous les sujets, y compris les plus complexes : comment aborder la situation des familles éclatées par exemple ? Nous devons partir du vécu des familles et faciliter leur quotidien.

Comment cela va-t-il se passer à la rentrée prochaine ? Des circuits et des arrêts vont-ils être modifiés ou supprimés ?

Comme à chaque rentrée scolaire, il faudra adapter les circuits à l'évolution des besoins sur le terrain. Le passage à la semaine de 4 jours qui a beaucoup mobilisé les services de la Région (Unités territoriales) se fera moins sentir qu'à la dernière rentrée (plus de 600 circuits concernés sur 3049). Par contre nous devons prendre en compte la décision de rendre obligatoire la scolarité à partir de 3 ans. Autre nouveauté à partir de la rentrée : le service « 2school » qui permettra de vérifier en temps réel la présence des élèves dans les cars scolaires et à la Région de gérer plus efficacement les circuits.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce nouveau service de covoiturage sur lequel la Région travaille ?

On parle beaucoup des trains qui n'arrivent pas à l'heure, rarement des personnes qui n'ont aucune autre solution de déplacement que l'utilisation d'un véhicule automobile à titre individuel.

Près de la moitié du budget de fonctionnement de la Région est consacrée aux premiers, rien aux autres qui subissent les hausses de carburants et sont accusés d'être des pollueurs. Avec les nouvelles technologies, nous voulons donner des outils simples d'utilisation aux habitants de ces territoires qui n'auront jamais de train et qui sont prêts à modifier leurs modes de déplacements et ainsi participer à la protection de la planète. Le covoiturage organisé est une des solutions à mettre en œuvre rapidement, dès l'année prochaine. C'est un enjeu de développement durable, à la fois social, économique et environnemental.